Études internationales



BLARDONE, Gilbert. *Le Fonds monétaire international* — *L'ajustement et les coûts de l'homme*. Paris, Les Éditions de l'Épargne, 1990, 197 p.

Michel Lelart

Volume 23, numéro 1, 1992

L'effacement de la confrontation est-ouest et la remise en cause des alliances

URI : https://id.erudit.org/iderudit/702983ar DOI : https://doi.org/10.7202/702983ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé) 1703-7891 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce compte rendu

Lelart, M. (1992). Compte rendu de [BLARDONE, Gilbert. Le Fonds monétaire international — L'ajustement et les coûts de l'homme. Paris, Les Éditions de l'Épargne, 1990, 197 p.] Études internationales, 23(1), 205–207. https://doi.org/10.7202/702983ar

Tous droits réservés © Études internationales, 1992

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/



tel qu'il lui pose des problèmes. Son taux d'épargne privée atteint des sommets: 38.5 % en 1987! L'île a toutefois fait des efforts réels d'ajustement: réévaluation sensible de son dollar, libéralisation des importations et du crédit, augmentation des dépenses fiscales et stimulation de la demande domestique. Les auteurs suggèrent encore une augmentation de l'investissement privé et des dépenses pour les infrastuctures, particulièrment pour la lutte contre la pollution, la croissance taïwanaise s'étant faite à un prix élevé pour l'environnement.

Grâce au respect des recommandations contenues dans l'édition de 1987, les dragons, et principalement la Corée et Taïwan, ont échappé au «Super 301». Un bel effort d'ajustement économique récompensé par le maintien de relations politiques saines avec les États-Unis. Ce petit ouvrage fait partie de l'histoire des guerres commerciales de la fin du siècle et illustre à merveille la symbiose existant entre les chercheurs, les décideurs politiques et l'organisation internationale actuelle.

Marc Hufty

Institut universitaire de Hautes études internationales, Genève

> BLARDONE, Gilbert. Le Fonds monétaire international – L'ajustement et les coûts de l'homme. Paris, Les Éditions de l'Épargne, 1990, 197 p.

Parmi les nombreux travaux consacrés au Fonds monétaire international, celui-ci s'efforce d'analyser son rôle à travers les programmes d'ajustement structurel qui sont mis en place dans un nombre croissant de pays en voie de développement. L'ouvrage se veut délibérément polémique, l'auteur ne ménageant aucun effort pour mettre en évidence les limites de l'action du Fonds et pour susciter sinon des solutions alternatives, du moins une réflexion qui permettrait d'infléchir ces programmes pour tenir compte «des coûts de l'homme».

Une trentaine de pages sont consacrées aux modalités des opérations du Fonds. C'est peu. Cela ne suffit pas pour mettre en évidence les raisons techniques qui font que les ressources du Fonds sont depuis toujours limitées. Il est devenu au fil des ans une institution de financement du développement, mais il n'a pas été conçu au départ pour jouer ce rôle. Il est indispensable d'en prendre conscience avant d'énumérer les critiques que peut susciter son action. On ne trouve que très peu de données quantitatives, sur les quotes-parts, sur les emprunts du Fonds, sur le total des tirages, sur le montant des accords en vigueur. Les plafonds (607 % et 957 % avec les facilités d'ajustement structurel) mesurant les droits de tirage par rapport aux quotes-parts nous paraissent inexacts. C'est seulement à partir de 1981 que le Fonds a cherché non plus seulement à réguler la demande mais à agir sur l'offre en améliorant la capacité productive de l'économie (p. 80). Et c'est seulement depuis quelques années que le Fonds monétaire et la Banque mondiale ont renforcé leur coopération (p. 82).

Une soixantaine de pages font ensuite le bilan de la conditionnalité, c'est-à-dire des mesures qui accompagnent les crédits accordés par le Fonds. L'auteur analyse le contenu des programmes élaborés par le Fonds, avant et après la mise en place de l'ajustement structurel en 1986. Et il fait la synthèse des nombreux travaux qui se sont efforcés d'apprécier les résultats de ces programmes. Les enseignements, on le savait, sont assez souvent contradictoires, ils diffèrent selon les critères adoptés, mais aussi selon les pays et selon les périodes. Et comme un pays n'est pas une éprouvette, il est très difficile de savoir ce qu'aurait été sa situation sans le programme élaboré par le Fonds.

L'impression générale est toutefois que l'intervention du Fonds est mal adaptée, et qu'elle n'a pas pu empêcher la situation de nombreux pays de se détériorer, notamment en Afrique où l'industrialisation est bloquée depuis quatorze ans et où le rapport épargne - investissement s'est dégradé de moitié. L'auteur a des pages pertinentes quand il souligne la nécessité de prendre en compte les spécificités économiques, financières et sociales de l'Afrique (pp. 115-116), et de ne pas réduire exagérément le rôle de l'État qui prend en charge les services publics essentiels et constitue «la seule armature susceptible d'éviter le morcellement politique et d'assurer la cohérence économique» (p.170).

Les soixante dernières pages sont consacrées à la critique de la démarche du Fonds et à la recherche d'une nouvelle stratégie. La critique concerne surtout les différents modèles bien connus utilisés par le Fonds pour étudier l'impact des mesures de politique économique qu'il recommande aux pays membres. La stratégie proposée constitue l'apport le plus original de l'ouvrage. Disciple de François Perroux, et président de l'Association

lyonnaise de ses amis, l'auteur dégage ce qu'il appelle «les sept piliers de la sagesse» pour une nouvelle politique d'ajustement. Il s'agit essentiellement d'intégrer les coûts de l'homme dans le choix des politiques à mettre en place et d'élaborer un processus d'ajustement à visage humain. Il s'ensuit des recommandations sur la nécessité de sauvegarder les services sociaux, de surveiller «les niveaux nutritionnels» de la population, de prendre en compte les besoins des groupes les plus défavorisés. Il s'agit aussi de prévenir les effets pervers des mesures proposées, de tenir compte des rigidités de toute sorte, de mettre en place une politique de la dette plus réaliste.

Toutes ces préoccupations sont parfaitement valables. Mais en s'efforcant «d'intégrer véritablement les besoins fondamentaux de la vie dans les processus de décision nationaux et internationaux», c'est une nouvelle conception de l'économie que l'auteur entend retenir. Et c'est très justement qu'il termine sur un dernier paragraphe «la facon de rêver». Car la part d'utopie est très grande dans cette analyse. L'économie internationale obéit à des lois qui ont été fixées par les pays industrialisés, notamment par le premier d'entre eux. Le Fonds monétaire a été concu au départ pour faire respecter les règles du système de Bretton Woods, et les modalités de ses opérations n'ont pas été modifiées depuis. Ce système n'a jamais pris en compte, ni au lendemain de la guerre, quand il a été mis en place, ni depuis chaque fois qu'il a été réformé ou qu'il s'est adapté, les besoins et les intérêts de ces pays. C'est pourquoi les développements de l'auteur semblent souvent manquer de réalisme ou de

cohérence, et son ouvrage laisse le lecteur sur un sentiment d'impuissance.

Michel LELART

cnrs - Paris

RODE, Reinhard (Ed.). GATT and Conflict Management: A Transatlantic Strategy for a Stronger Regime. Boulder, Westview Press, 1990, 124 p.

Cet ouvrage, édité par Reinhard Rode, met l'accent sur cette crise que vit l'Accord général sur les tarifs douaniers (GATT) depuis plusieurs années, en tant qu'organe régulateur du commerce international. Plus précisément, ce livre traite des limites juridiques et structurelles du GATT, qui ont fait du commerce international. un univers où règnent davantage les conflits, que la coopération entre les États. Ce livre se situe dans le contexte des négociations multilatérales sur le commerce de «l'Uruguay Round» et met l'accent sur les objectifs et défis que doivent relever les négociateurs, en vue d'en arriver à de nouveaux règlements permettant de mieux régulariser le système commercial international.

L'ouvrage comporte sept chapitres, dont un servant d'introduction. Sans être clairement établies, on y retrouve trois grandes parties. La première partie place le lecteur devant les problèmes centraux qui menacent la vie du GATT et du commerce international, soit la remontée du protectionnisme chez les États et ce virage nettement marqué vers le

bilatéralisme et la réciprocité spécifique. Reinhard Rode saisit l'existence de ces problèmes, à partir des fondements de la théorie de la stabilité hégémonique, inspirée notamment des travaux de Charles Kindleberger. Cette théorie permet de comprendre comment le développement du GATT et du commerce international a pu se réaliser, dans le cadre de l'hégémonie américaine après la Seconde Guerre mondiale.

Ainsi, selon l'auteur, les problèmes actuels du GATT se situent justement à ce niveau. En pleine crise de leur hégémonie politique, les États-Unis ne peuvent plus forcer les autres pays à se plier à la dynamique américaine d'ouverture multilatérale du commerce et aux règles qui s'ensuivent.

C'est pourquoi, les textes de l'ouvrage suggèrent la problématique suivante: Est-ce que le GATT peut survivre au déclin de l'hégémonie américaine, dans un contexte où aucune puissance n'est actuellement capable de vraiment imposer les normes, règles et procédures de décisions de l'organisation? L'hypothèse centrale que l'on peut alors cerner est que le GATT et le commerce international peuvent survivre si tous les États sont prêts à laisser aller, au profit de l'institution internationale, une part plus grande de leur souveraineté, permettant ainsi d'augmenter le nombre de domaines réglementés. Il faudra également accroître l'efficacité des règles de fonctionnement et des procédures de règlement des disputes, en vigueur au GATT.

La seconde partie relate notamment le rôle des États-Unis dans le développement du système commercial international. Jeffrey Schott